



Madame la Maire-Présidente,

La Ville de Besançon, suivant les directives de l'Éducation nationale, a mis en place dans les écoles un nouveau protocole dit « renforcé ». Déjà en application en juin et en septembre, ce protocole rappelle les gestes barrières et de distanciation. Les agents de la direction Education doivent le mettre en œuvre sans moyen humain supplémentaire suffisant, ni espaces supplémentaires alors que les effectifs d'enfants n'ont pas diminué.

Depuis le début de cette crise sanitaire, nous alertons sans relâche sur l'impossible application de ce protocole. Les animateurs déjà en nombre insuffisant en temps normal appliquent tant bien que mal le non brassage des niveaux ou des classes à défaut de faire respecter la distanciation. En séparant au maximum les classes, les seuils d'encadrement des groupes sont dépassés. Les serveurs de restauration se retrouvent avec un surcroît de travail avec 3 cycles du midi et donc une désinfection entre chaque groupe. Les agents de la lingerie connaissent également un accroissement de leur charge de travail.

Cette situation démontre le manque criant de prise en compte des difficultés et des besoins pour l'Éducation par la collectivité. En effet, entre le 1er confinement et le 2 Novembre, les mesures prises par la collectivité sont insuffisantes pour la protection des personnels.

La Collectivité fait ainsi porter la responsabilité de la santé des usagers de l'école sur les épaules des agents de l'Éducation.

Nous revendiquons :

- Le recrutement pérenne de personnels d'entretien pour le nettoyage et la désinfection des écoles élémentaires et maternelles
- La titularisation des agents contractuels de longue date sur les nombreux postes vacants d'agents d'entretien.
- Le recrutement d'animateurs permettant d'assurer l'encadrement des temps périscolaires à la hauteur de la nouvelle charge de travail.
- L'abrogation du jour de carence qui pousse les agents déjà précaires à se rendre au travail même malades, réduisant à néant les efforts de toute la collectivité.

C'est pourquoi, nous déposons un préavis de grève le jeudi 26 novembre 2020 de 0H00 à 24H00 pour l'ensemble des personnels de l'Éducation.

Fait à Besançon, le 18 novembre 2020

F. DISLY
CFDT

D. GOUFFON
CGT

JF LONGARETTI
FO

M. PORTUGAL
UNSA

S. MOREAU
SUD